

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE152

présenté par
M. Mamère, Mme Auroi et M. Baupin

ARTICLE 2

RAPPORT

I. A la première phrase de l'alinéa 32, remplacer le mot :

« réchauffement »

Par le mot :

« changement »

II. Procéder à la même substitution à la deuxième phrase du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de reprendre les termes de «changement climatique», plus justes que les termes de «réchauffement climatique». Ils permettent de souligner la diversité des impacts du changement climatique, et de prendre en compte l'ensemble des nécessaires mesures d'adaptation qui devront être développées dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et ses effets.